

► Participez à la restauration de cet orgue

◆ ◆ LE PROJET

Témoignage majeur de l'histoire de l'édifice depuis la fin du 19^{ème} siècle, le grand orgue de la basilique Saint-Ferjeux de Besançon est un instrument en grande souffrance. Après d'importants travaux réalisés depuis 35 ans, le diagnostic est aujourd'hui préoccupant; au niveau de la soufflerie, l'alimentation de l'orgue est devenue de plus en plus aléatoire lorsque les conditions hygrométriques sont mauvaises et des fuites sont de plus en plus nombreuses, le petit sommier du 3^{ème} clavier est fendu sur toute la longueur, et le remplacement du pédalier et des écrous de mécanique est nécessaire. La partie sonore, qui fait toute la spécificité de l'orgue, ne sera pas touché.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Installé en 1894, l'orgue appartient au curé nommé dans la basilique nouvellement consacrée mais il est sous-dimensionné par rapport à l'édifice. Un premier agrandissement est fait en 1899. C'est en 1932 que l'instrument va connaître une véritable révolution : à seulement 21 ans Jehan ALAIN, jeune virtuose de l'orgue, entreprend la réalisation d'un 3^{ème} clavier capable de faire sonner ses conceptions musicales, en particulier dans sa

recherche néo-classique des timbres.

En 1983, l'Association des Amis des Orgues de Saint-Ferjeux est créée par une poignée de personnes conscientes de son intérêt musicologique et soucieuses de son entretien. Une restauration importante est faite en 1987. Puis en 2015 le 3^{ème} clavier est consolidé et en 2019 le moteur est changé.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La Ville de Besançon, propriétaire de l'orgue, assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux, avec l'aide technique des Amis des Orgues de Saint-Ferjeux. Le sauvetage de cet instrument permettra d'accompagner dignement les célébrations et d'accueillir à nouveau des concerts autour de la pensée musicale de Jehan ALAIN, compositeur et organiste reconnu à l'international. Il permettra également à des organistes étrangers passant à Saint Ferjeux de s'imprégner de la "couleur Alain".

Montant des travaux	55 000 € HT
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	Printemps 2023

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'orgue de la Basilique Saint Ferjeux de Besançon

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79888

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

l'orgue de la Basilique Saint Ferjeux de Besançon

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

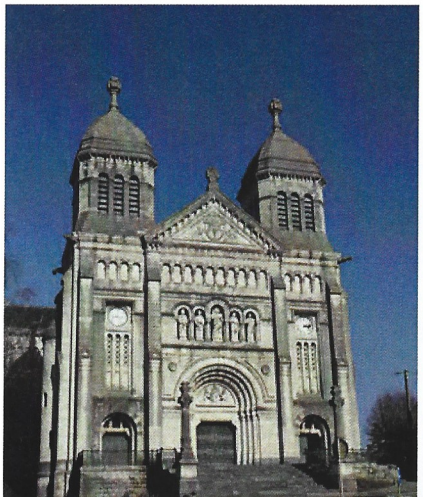
E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Fondation du patrimoine



► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la **générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la **Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
14, rue Violet
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



VILLE DE BESANÇON

Direction du Patrimoine Historique
2 rue Mégevand
25034 Besançon Cedex
03 81 41 53 65
secretariat.patrimoine-historique@besancon.fr



ASSOCIATION DES AMIS DES ORGUES DE SAINT FERJEUX

24 rue de la Basilique
25000 Besançon
michel.krucien@gmail.com
06 77 86 64 98

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

l'orgue de la Basilique Saint Ferjeux de Besançon

Doubs



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org